

✚ Etre **parent délégué nommé** au **Conseil de Discipline**, pour écouter et parler en adulte objectif et responsable, face à un élève qui n'a pas tenu compte des recommandations faites en commission éducative et persiste dans un mauvais comportement
⇒ **réunions en journée principalement, en fonction des besoins**

✚ Etre **parent délégué nommé** à la **Commission Hygiène et Sécurité**, pour participer à l'élaboration de projets pour renforcer la sécurité et l'hygiène au sein du collège.
⇒ **réunion 1 fois par an, en fin de journée**

✚ Etre **parent délégué nommé** au **Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**, pour travailler sur la prévention des conduites à risques dans le domaine de la santé (négligences, dépendances) et à la citoyenneté (violences, discriminations, harcèlements).

✚ Etre **parent délégué nommé** au **Conseil technique aux Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement**
⇒ **réunion 1 fois par an en fin de journée, voire tous les 2 ans**

✚ Etre **parent délégué nommé** à la **Commission Menu**,
⇒ **réunion 1 fois par trimestre en journée, souvent le mercredi matin**

Année 2018 – 2019



Simplement pour TOUS les enfants !

L'AGPE en quelques mots...

Nos valeurs :

- ✚ Apporte **depuis 24 ans** un relais entre les familles, les enseignants, la municipalité et les instances de l'Education Nationale afin de défendre les intérêts des enfants et des parents.
- ✚ Ecoute les parents et relaye leurs idées lors des conseils d'école.
- ✚ Participe aux activités organisées par les écoles pour présenter les créations de nos enfants et partager avec eux un moment de plaisir (marché de Noël, tombola, chorale, spectacle de fin d'année).

Notre force :

- ✚ Une vision globale des actions sur la commune de la maternelle au collège inclus. Nous sommes représentés sur chaque école et collège et ainsi participons à chaque conseil.
- ✚ Nous avons un regard précis de ce qui se passe sur les écoles de la commune.
- ✚ Nous réalisons une réelle communication avec la Mairie depuis de nombreuses années

Rejoignez-nous !



Au collège, le rôle des parents délégués se définit comme suit :

- ✚ **Faire** le lien entre les professeurs et l'administration du collège d'une part et les familles d'autre part.
- ✚ **S'informer** sur la vie de la classe et **chercher**, avec le conseil de classe, des solutions aux éventuelles difficultés.
- ✚ **Représenter** les parents et les familles au sein des différentes instances administratives du collège.

Vous souhaitez être acteur dans la gestion administrative du collège, l'élaboration/consultation des projets pédagogiques, l'élaboration du règlement intérieur, le respect des règles établies au sein du collège, la surveillance dans des domaines particuliers comme le poids des cartables ou la composition des repas ? ... Autant de thèmes sur lesquels, en tant que parent d'élève AGPE, vous pourrez intervenir au travers différentes commissions, pour faire évoluer les choses.

Alors, rejoignez-nous pour :

- ✚ Etre **parent délégué élu** au **Conseil d'Administration** et/ou à la **Commission permanente** pour avoir un rôle d'administrateur du collège et ainsi un droit de regard sur le fonctionnement et le budget du collège.
C'est le moyen privilégié pour contribuer à la vie et au fonctionnement du collège et ainsi mieux le comprendre.
⇒ **1 réunion en fin de journée tous les 2 mois pour le CA et 1 commission permanente avant chaque CA**
- ✚ Etre **parent délégué nommé** à la **Commission Educative**, pour écouter et parler en adulte objectif et responsable, face à un élève convoqué pour des problèmes de comportements.
⇒ **réunions en journée principalement, en fonction des besoins**

Adhérez à l'AGPE



- ✓ **RELAIS** entre les parents, les enseignants, la municipalité, l'Education Nationale et le conseil départemental.
- ✓ **VISION** globale des actions de la maternelle au collège.
- ✓ **CONTRIBUE** à l'égalité des chances de tous.
- ✓ **PARTICIPE** et organise les fêtes d'école et autres manifestations.
 - ⇒ **Suivez** nos actions sur notre page Facebook
 - ⇒ **Consultez** les informations de votre école

Contact E-mail: bureau@agpe.info ~ Site Web: <http://agpe.info>
Facebook: http://facebook.com/agpe9_1

Engagez-vous aujourd'hui pour soutenir nos actions

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél : _____
Adresse e-mail : _____

Classe + école(s) / collège fréquenté(s) pour l'année en cours : _____

Classe(s) fréquentée(s) pour l'année à venir : _____

Première adhésion : oui non

Je joins ma cotisation de l'année d'un montant de 5 euros

Par chèque à l'ordre de l'AGPE En espèces

Date et signature de l'adhérent :

A transmettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres « Parents d'élèves » à l'entrée de chaque école ou par courrier à AGPE – 11Bis Sentier des louvetières, 91180 Saint Germain Lès Arpajon

Adhérez à l'AGPE



- ✓ **RELAIS** entre les parents, les enseignants, la municipalité, l'Education Nationale et le conseil départemental.
- ✓ **VISION** globale des actions de la maternelle au collège.
- ✓ **CONTRIBUE** à l'égalité des chances de tous.
- ✓ **PARTICIPE** et organise les fêtes d'école et autres manifestations.
 - ⇒ **Suivez** nos actions sur notre page Facebook
 - ⇒ **Consultez** les informations de votre école

Contact E-mail: bureau@agpe.info ~ Site Web: <http://agpe.info>
Facebook: http://facebook.com/agpe9_1

Engagez-vous aujourd'hui pour soutenir nos actions

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél : _____
Adresse e-mail : _____

Classe + école(s) / collège fréquenté(s) pour l'année en cours : _____

Classe(s) fréquentée(s) pour l'année à venir : _____

Première adhésion : oui non

Je joins ma cotisation de l'année d'un montant de 5 euros

Par chèque à l'ordre de l'AGPE En espèces

Date et signature de l'adhérent :

A transmettre sous enveloppe dans la boîte aux lettres « Parents d'élèves » à l'entrée de chaque école ou par courrier à AGPE – 11Bis Sentier des louvetières, 91180 Saint Germain Lès Arpajon